

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse

CAHORS									MONTAUBAN			TOULOUSE		
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	Arrivées	Dép. p ^r Montaub.	Arrivées	Dép. p ^r Cahors	Dép. p ^r Toulouse	(Arrivée)
10 ^h 25 ^m matin.	6 ^h 35 ^m matin.	8 ^h 12 ^m m.	9 ^h 22 ^m m.	9 ^h 40 ^m m.	Midi 18 ^m	3 ^h 51 ^m s.	Midi 36 ^m	11 ^h 46 ^m s.	9 ^h 51 ^m m.	5 ^h 5 ^m m.	7 ^h 1 ^m m.	7 ^h 25 ^m m.	7 ^h 56 ^m m.	9 ^h 21 ^m mat.
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 —	1 ^h 15 ^m s.	2 ^h 45 ^m soir.
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —		4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	7 14 —	5 25 s.	7 45 —	5 10 s.	8 30 —	9 50 —

Train de foire : Départ de Libos à 7^h 10^m matin. — Arrivée à Cahors à 9^h 15^m matin.

Cahors, le 10 Février.

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE DE CAHORS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET BANQUET.

Samedi soir, 7 février, a eu lieu, dans le parloir du Lycée, l'Assemblée générale des anciens élèves. On y a examiné et approuvé les comptes présentés par le trésorier, M. Sirech ; on a procédé à l'élection de cinq membres du Comité ; et on s'est séparé à 5 heures en se donnant rendez-vous à 6 h. 1/2 à l'hôtel du Palais National, où devait avoir lieu le banquet annuel.

41 membres avaient répondu à l'appel, et la grande salle de l'hôtel, brillamment éclairée et décorée avec goût, présentait un aspect charmant avec sa longue table autour de laquelle se sont assis, dans un pittoresque pêle mèle, les vieux et jeunes camarades qui ont tenu à renouer, dans une cordiale réunion, ces amitiés de collège, les plus douces de toutes, qu'interrompent, mais que ne brisent jamais, les nécessités de la vie.

M. Lurguie présidait. A sa droite étaient assis M. Baudel, proviseur du Lycée, M. Dufour, conseiller général ; à sa gauche, M. Cambres, président du Conseil général, M. Arnault, juge d'instruction.

M. le docteur Caviolle, vice-président de l'Association, faisait face à M. Lurguie, ayant à sa droite le colonel Tarayre et le médecin-major Marcenac ; à sa gauche, M. Pouget, ancien directeur des Tabacs, et M. Anglars, professeur au Lycée et vice-président de l'Association. Nous ne donnerons pas la liste de tous les convives, nous mentionnerons seulement la présence de M. Labie, ancien notaire, qui a tenu à donner la preuve de son attachement à l'Association.

Le repas, dont le menu avait été habilement composé par la Commission d'organisation, a satisfait tout le monde, et a été égayé par les plus amicales conversations.

Au dessert, M. Lurguie s'est levé, et avec cette éloquence délicate et familière dont il a le secret, il a su tantôt émouvoir son auditoire en rappelant nos pertes de l'année, en faisant à nos chers morts une véritable oraison funèbre, tantôt le charmer en prononçant, dans un passage remarquable, l'apologie de notre patois. Il a ensuite, en termes choisis, exprimé la reconnaissance de l'association pour les services rendus au Lycée de Cahors par M. Bréhier, et souhaité au nouveau proviseur une cordiale bienvenue.

Au reste, nous ne voulons pas apprécier ce discours, qui a excité un véritable enthousiasme. Nous sommes heureux de le faire connaître à nos lecteurs.

DISCOURS DE M. LURGUIE

Messieurs et Chers Camarades,

Notre Association fête aujourd'hui son deuxième anniversaire ; de même que le philosophe prouvait le mouvement en marchant, elle marche, elle aussi, alerte, vive et gaie, comme il convient à la jeunesse, impatiente qu'elle est de prouver qu'elle veut vivre et persévérer dans l'accomplissement du généreux dessein qui lui donna le jour.

Ses œuvres sont encore bien rares ; on lui demande peu, sans doute parce qu'elle est jeune et qu'on se croit tenu à quelque discrétion envers elle ; qu'importe, pourvu qu'on lui donne ! elle rendra plus tard au centuple : n'est-elle pas la terre fertile sur laquelle la bonne semence doit lever ?

Pourtant il est un point de son programme qu'en outre du banquet traditionnel, elle remplit religieusement. Tous les ans, elle décerne ces couronnes qui sont certainement pour nos jeunes camarades la plus enviée des distinctions, et dont la remise solennelle est pour votre Président la plus douce prérogative.

Messieurs, poussant jusqu'aux dernières limites votre bienveillance envers moi, vous m'avez, pour une année encore, maintenu à votre tête, et je devais vous témoigner la reconnaissance que j'en éprouve. Cette haute faveur m'inspire à cette heure un autre devoir plus difficile sans doute, mais non moins agréable à remplir. Vous avez bien voulu m'approuver, l'an dernier, d'introduire parmi nous ce pieux usage qui veut que nous consacrons quelques mots de regrets et d'éloges aux camarades que l'Association a perdus dans l'année. Vous avez eu raison ; cette habitude est bonne, elle est digne d'honnêtes gens qui veulent prendre la vie au sérieux, car elle permet de saisir souvent, au cours d'un rapide récit, des exemples à suivre et des enseignements à méditer.

Je vous demande donc, mais pour quelques instants seulement, de faire trêve aux gais propos ; je vous prie de me faire le crédit de quelques minutes de recueillement.

J'ai à vous entretenir aujourd'hui d'un magistrat éminent pour lequel beaucoup d'entre nous ont conservé le plus affectueux souvenir et dont vous voudrez tous saluer la mémoire, parce qu'il fit le plus grand honneur au Lycée de Cahors, où il fut élevé. J'ai à vous parler de M. le conseiller Faurie.

Pierre Faurie était né sur ces riantes coteaux de notre bas Quercy, où le soleil faisait murir jadis un vin généreux. Il appartenait à une famille nombreuse qui devait donner à son pays des hommes distingués, et, parmi eux, ce savant profond, ce littérateur délicat qui s'éleva par son immense mérite au sommet de la hiérarchie universitaire, et que nous avons vu remplir avec tant d'autorité ses hautes fonctions d'Inspecteur général dans ce même Lycée où il avait reçu la première instruction.

C'est dans ce milieu que Pierre Faurie, sollicité par une intelligence vive et précoce, stimulé par une noble émulation et par un sentiment profond de la nécessité du travail, se préparait par de fortes études aux travaux de sa carrière et préludait par ses succès d'école à ses succès futurs.

L'histoire nous raconte que, lorsque les légions du Peuple-roi envahirent le sol de notre vieille Gaule, le trait qui les frappa surtout dans les mœurs du peuple conquis, ce fut, après sa noble fierté, son goût passionné pour l'éloquence. S'il est vrai, comme la science l'assure, que les caractères essentiels d'une race ne s'effacent jamais entièrement, et si, malgré le travail d'évolution qui s'accomplit dans la suite des âges, un phénomène mystérieux d'atavisme les fait quelquefois reparaitre, c'est bien dans nos montagnes, derniers rameaux des monts Arvernes, que l'on doit

retrouver le trait qui caractérisait nos ancêtres aux yeux de leurs vainqueurs. On l'y retrouve en effet : Pierre Faurie en est un éclatant exemple. Orateur abondant et disert, causeur infatigable et brillant, il fut un Gaulois, autant par l'indépendance et la loyauté du caractère que par sa nature expansive et son esprit original ; il le fut aussi par l'amour du trait spirituel et léger. Certainement les Anciens auraient dit de lui : *Vir probus dicendi peritus*.

Celui que tout enfant ses amis et ses proches appelaient l'Avocat, était évidemment destiné à la carrière du barreau. Il devint magistrat, et il eut la bonne fortune d'exercer pendant longtemps ses fonctions dans son propre pays, au milieu de ces populations dont il connaissait si bien les mœurs et les coutumes, dont il possédait à fond l'idiôme, dont il aimait tant à parler la langue imagée.

Le patois, Messieurs, est le plus ancien compagnon de notre enfance ; c'est lui qui nous apprit à bégayer nos premières pensées ; nous l'aimions à cause de sa grâce et de son éclat ; nous le parlions souvent, d'autant plus volontiers peut-être, qu'il était plus rigoureusement défendu. Aussi, lorsque plus tard, il fallut sérieusement apprendre notre belle langue française, si nette et si sévère, que de barbarismes ou de solécismes, je ne sais plus au juste lequel des deux, que de fautes enfin le patois nous fit commettre ! Que de mauvais points il nous valut ! Depuis, je me rappelle avoir entendu un avocat célèbre, l'appeler une fleur sauvage, et regretter poliment qu'il lui fût interdit d'en goûter le parfum. La fleur sauvage est aujourd'hui la plante la mieux cultivée. Maintenant il triomphe, ce patois, qui naguère avait l'air humilié d'un vaincu : on l'accueille, on le fête, on lui fait les honneurs de tous les genres, depuis la fable naïve jusqu'à l'ode pompeuse, sans oublier le sonnet galant ; enfin, des poètes de haut vol sèment leurs rimes sonores dans des œuvres de longue haleine, où la riche langue d'Oc fournit à profusion son harmonie et sa couleur pour leurs peintures saisissantes, pour leurs scènes émues.

Sans doute, Pierre Faurie, prenait à ces lectures un plaisir extrême, mais je me figure qu'il préférerait le diction populaire bien authentique, bien frappé, avec sa saveur de terroir et son grain de sel gaulois, ou bien la vieille chanson, tantôt grave et douce comme le laboureur qui la chante sur le ton d'une mélodie traînante et plaintive, tantôt riieuse et pétillante comme la flamme d'une fusée.

Ces passe-temps charmants, ne faisaient point oublier à M. le président Faurie, sa redoutable fonction. Si nous voulons savoir comment il la remplit, interrogeons ses anciens justiciables de l'arrondissement de Figeac. Tous nous parleront de sa pénétration, de sa droiture, de son esprit conciliant, de sa haute impartialité. Il connaissait l'estime et la sympathie qui l'environnaient et qui formaient la base solide et pure d'une popularité qu'il ne recherchait pas, mais dont il était fier parce qu'elle était l'éclatant témoignage de l'aménité de ses manières, de la sûreté de ses relations, de la dignité de sa vie. Souvent il en parlait avec l'accent d'un légitime orgueil.

Cependant ses lumières l'avaient depuis longtemps désigné pour occuper un siège à la Cour, et lorsqu'il y fut appelé, il apporta au sein de cette grande compagnie les ressources d'une dialectique vigoureuse et d'une expérience consommée. Sa promotion dans la Légion d'honneur vint enfin couronner d'une récompense suprême ses longs et loyaux services et combler tous ses vœux.

Il y a juste un an, M. le conseiller Faurie fut désigné pour présider les assises du Lot. Il éprouva un vif mouvement de joie en mon-

tant sur ce siège auprès duquel il avait fait autrefois, comme avocat du ministère public, les plus brillants débuts. Ce souvenir le rajeunit et lui fit retrouver la verve étincelante des premiers jours. Mais hélas ! ce ne fut qu'une leur fugitive. Quelques mois après, au moment où il s'appretait à revenir vers ses chères montagnes, il disparut de ce monde, laissant après lui le témoignage d'une vie bien remplie et emportant les regrets de tous.

Messieurs, quelques jours plus tard, s'éteignait doucement dans sa modeste retraite de Mercuès, un contemporain de Pierre Faurie, un homme qui fut comme lui, un élève distingué du Lycée de Cahors, un collaborateur dévoué de notre œuvre, mais qui a un titre particulier à notre souvenir, car il fut notre maître, M. Louis Dujol, ancien proviseur de l'Université, ancien censeur du Lycée de Cahors.

Il fut bien, celui-là, le fils de ses œuvres, car il connut les débuts pénibles, les durs commencements. Il avait à peine terminé ses études, qu'il se consacrait déjà à l'enseignement des autres et commençait sa carrière dans l'Université par les plus humbles fonctions. Cependant, il conquiert rapidement ses grades, et fut chargé bientôt, au Lycée de Cahors, de ce cours de Sciences physiques et naturelles, dont naguère, lui-même, il suivait les leçons avec tant de succès.

Messieurs, la carrière de l'enseignement, comme toutes les autres, réserve à ceux qui l'embrassent des fortunes diverses, mais plus que les autres peut-être, elle mesure au vray mérite les faveurs qu'elle distribue. Les uns montent dans des chaires retentissantes, et les applaudissements d'un public d'élite viennent leur révéler la puissance de leur parole, la séduction de leur enseignement. Ils emploient leurs loisirs à composer des œuvres magistrales, et ils recueillent la renommée. Ceux-là sont les privilégiés. Parmi les autres, il en est dont l'esprit distingué fut séduit et captivé de bonne heure par le charme des Lettres, ou par l'attrait des spéculations élevées ; ils ont voué à ces hautes études un culte fervent et désintéressé, et voulant leur rester fidèles, ils n'ont pas cru pouvoir mieux faire que de consacrer tout leur enthousiasme, toute leur énergie à diriger de jeunes intelligences dans ce beau domaine de la pensée où ils ont élu domicile, et dont ils font si galamment les honneurs ; ils sont souvent aussi jeunes que leurs élèves, et leur jeunesse double leur ardeur. Ceux-là trouvent leur récompense dans les jouissances délicates de l'esprit, et aussi dans les promesses de l'avenir.

Il en est d'autres encore, et en plus grand nombre, dont la tâche est plus modeste, la mission plus obscure. Ceux-ci doivent enseigner aux enfants les éléments de toutes choses, apprendre à des intelligences à peine ouvertes, à comprendre et à se connaître. Ils donnent cependant leurs journées et leurs veilles à cette œuvre, qu'on trouverait ingrate, si elle n'était éminemment utile ; ils portent sans tristesse et sans défaillance depuis les beaux jours de la jeunesse jusqu'au déclin de la vie, le poids d'un écrasant labeur. Certes, ils ne poursuivent ainsi ni les honneurs ni les richesses ; car, sans affecter un dédain superbe pour ces biens si généralement enviés, jamais ils ne s'attendent à les rencontrer sur leur chemin ; et pourtant, ils n'en font pas moins leur devoir, simplement, modestement, avec une sérénité parfaite et une rare intrépidité ! Mais alors, quel mobile secret les dirige ? Quelle force les soutient ? Cette force, Messieurs, c'est le sentiment le plus noble, le plus élevé de l'âme humaine, car il est absolument désintéressé, c'est le dévouement.

Messieurs, M. Louis Dujol fut un maître selon l'esprit et la grande tradition de l'Université. La reconnaissance et l'amitié de ses nombreux élèves sont là pour l'attester.

M. Dujol quitta bientôt l'enseignement pour entrer dans l'administration; il fut nommé censeur au Lycée de Cahors. Il eut alors à se mesurer avec une tâche toute nouvelle, féconde en surprises et semée d'écueils. Le petit public des Collèges est en effet, tout comme un autre, difficile à gouverner: il est mobile, turbulent et frondeur; la fermeté ne suffit pas à le conduire, il faut encore un tact infini. M. Dujol montra toutes les qualités requises pour cette délicate mission; il sut inspirer la crainte salutaire, imposer le respect, obtenir l'obéissance, mieux que cela, il sut se faire aimer. Vous vous souvenez, sans doute comme moi, qu'un jour, une émotion inexplicable, une effervescence folle, sans motif, sans prétexte, se manifesta parmi nous: la révolte grondait sourdement, elle était prête à éclater. M. Dujol parut, et le prestige de sa personne, l'autorité de sa parole suffirent pour imposer aux plus ardents et pour faire rentrer le calme dans ces jeunes cervelles en ébullition. Depuis lors, les postes les plus importants et réputés les plus difficiles, St-Etienne, Alger, Angoulême lui furent confiés, et partout son succès dut être complet, car il reçut, en récompense de ses services, la plus flatteuse des distinctions, la croix de la Légion d'honneur.

Du fond de sa retraite, M. Dujol s'intéressait toujours à ce Lycée de Cahors, tout plein des souvenirs de son enfance et de sa jeunesse. Il lui faisait tous les ans une visite, c'était le jour de la distribution des prix. Ce jour-là, il montait sur l'estrade où il était heureux de se rencontrer avec d'anciens collègues, quelquefois même avec d'anciens élèves. Là, il feuilletait avec émotion le programme, cherchant des noms connus, et un éclair de joie illuminait son visage, lorsqu'il y rencontrait celui d'un enfant dont il avait autrefois couronné le père.

Messieurs, la vie est bonne et douce; aussi semble-t-il que nous devions réserver nos plus grands regrets pour ceux qui l'ont quittée prématurément. Ils ont moins lutté, il est vrai, moins souffert peut-être; mais ils n'ont point pleinement goûté les joies de la famille, ni complètement éprouvé la satisfaction du devoir accompli; ils n'ont pas pu donner toute leur mesure; en un mot, ils ont moins vécu. Tel fut le sort de notre camarade, Charles Capmas, que la mort est venue brusquement frapper au début d'une carrière pleine de promesses. Saluons sa mémoire, saluons aussi le nom qu'il porte, car c'est un nom cher aux Lettrés, cher à l'Université.

Messieurs, j'aurai acquitté toutes nos dettes de cœur, lorsque j'aurai adressé, en votre nom, un affectueux souvenir à M. le proviseur Bréhier, l'administrateur distingué, dont les efforts habiles ont eu pour notre Lycée de si brillants résultats. M. Bréhier avait pris une part active à la formation de notre Association et, malgré son éloignement, il a tenu à nous rester attaché par les liens d'une collaboration effective. En retour de cette attention délicate, adressons-lui nos souhaits; disons-lui que nos vœux l'accompagnent dans sa brillante carrière et que, de loin, nous prendrons la part la plus vive aux succès que lui ménagent les rares mérites dont il a fait preuve pendant son trop court séjour au milieu de nous.

Monsieur le Proviseur, vous aviez un double titre pour prendre dans cette fête de famille la place que vous occupez: vous êtes en

effet, comme nous, un ancien élève du Lycée dont la direction vous est confiée. Je n'oublierai pas, en m'adressant à vous, que votre présence à mes côtés doit arrêter sur mes lèvres l'expression d'un éloge qui est dans ma pensée; mais, il me sera bien permis de vous souhaiter la bienvenue, et de vous dire quelles espérances nous fait concevoir votre arrivée parmi nous. Ce Lycée dont les destinées vous sont chères, autant qu'à nous-mêmes, vous l'avez trouvé prospère, rendez-le florissant. Faites que des générations, toujours plus nombreuses, viennent y recevoir cette éducation forte et saine qui trempe les caractères, pour qu'ils soient à l'épreuve de toutes les vicissitudes, qui élève les cœurs à la hauteur de tous les sentiments nobles et généreux. Nous vous donnons des enfants, rendez-nous des hommes qui soient préparés aux devoirs austères de la vie, des hommes qui aiment passionnément leur pays, et qui soient prêts à le servir avec dévouement dans les carrières diverses que leur aura ouvertes l'instruction solide, recueillie au pied de vos chaires.

Buvons, Messieurs, à la prospérité du Lycée de Cahors et de l'Association de ses anciens élèves.

M. Baudel, proviseur du Lycée, a pris ensuite la parole. Dans une allocution qui a été fort goûtée et applaudie, après avoir dit combien il était heureux de retrouver ses anciens maîtres et ses anciens élèves, il a montré le Lycée de Cahors suivant depuis quelque temps une marche ascendante et arrivant à un degré de prospérité qu'il n'a jamais atteint. Il fera tous ses efforts pour la maintenir, et nous avons la confiance qu'il y réussira.

ALLOCUTION DE M. BAUDEL,
Proviseur du Lycée.

Messieurs et Chers Camarades,

En m'appelant à l'honneur inattendu de diriger ce Lycée de Cahors où s'est écoulée ma jeunesse, et dont j'ai toujours gardé le pieux et reconnaissant souvenir, M. le Ministre de l'Instruction publique m'a confié une mission dont je ne me dissimule ni l'importance ni les difficultés.

J'aurais hésité à l'accepter, quel que soit l'attrait de la terre natale, si je n'avais su qu'il y avait ici, pour seconder le Proviseur dans l'accomplissement de sa tâche, avec votre Association qui est déjà devenue un précieux auxiliaire, un personnel d'élite dans lequel j'ai été heureux de retrouver, à côté de plusieurs de mes maîtres, quelques-uns de mes anciens élèves.

Je n'ignorais pas aussi que, grâce à trois années d'une sage et ferme administration, notre maison était en voie de reconquérir, non pas sa réputation, qu'elle n'a jamais perdue, mais sa prospérité des premiers temps. Elle est même en train de la dépasser; et, puisqu'il n'y a rien, a-t-on dit avec raison, d'aussi éloquent que les chiffres, permettez-moi de vous en citer quelques-uns.

Nous n'avons que des renseignements fort incomplets sur la population du Lycée depuis son organisation, c'est-à-dire depuis 1806, jusqu'en 1828. A ce moment, sous la direction

de Jean Lacoste, le savant et consciencieux historien, dont deux de nos condisciples publient le gigantesque travail, le Collège royal compta plus de 300 élèves. De 1831 à 1850, alors que notre vieille cité était un centre universitaire renommé, le chef-lieu d'une Académie, nous trouvons une moyenne de 235 élèves, dont 104 pensionnaires. De 1851 à 1870, sous l'influence de la loi du 15 mars, avec la suppression du certificat d'études et la création des Lycées d'Agen et de Montauban, il se produisit une diminution assez sensible: il n'y a plus que 102 internes et 118 externes; mais de 1871 à 1880, le nombre se relève, et nous arrivons à 230. A partir de cette époque, les sacrifices que le pays s'impose, pour développer l'enseignement à tous ses degrés, ne restent pas stériles; notre antique maison profite de cette renaissance, le progrès s'affirme, et la marche ascendante ne se ralentit plus.

Au 31 décembre 1881, on approche de 300, on est à 299; à la fin de 1882, on parvient à 308; à la même date, en 1883, on monte à 339; et nous venons de terminer, Messieurs, le premier trimestre de l'année scolaire avec un chiffre qu'on n'a jamais atteint: 178 internes, 209 externes, total: 387.

C'est un magnifique résultat. Je suis fier de le proclamer devant vous, dans cette fête de famille; et je m'empresse d'en rapporter l'honneur à cette vaillante phalange de maîtres éprouvés dont le zèle et le mérite sont appréciés de tous.

Avec leur aide, avec votre concours, nous ferons tous nos efforts pour maintenir dans notre cher Lycée ces traditions de discipline et de travail qui ont assuré ses succès et sa gloire; pour y apprendre à nos enfants, par l'exemple de leurs ancêtres, avec la mémoire fidèle de nos illustres morts, le sentiment de l'honneur et du devoir, l'amour de l'Université et le culte ardent de la Patrie; pour y former des hommes; en un mot, pour rendre vos cadets dignes de leurs aînés.

Nous y réussirons, Messieurs, si pour réussir dans une entreprise, il suffit d'y mettre tout son dévouement et tout son cœur.

Avant de terminer, je dois vous remercier, en mon nom personnel, de la sympathie que m'ont manifestée la plupart d'entre vous, au nom de vos jeunes camarades, de l'intérêt que vous leur témoignez en proposant chaque année à leur émulation de belles récompenses.

C'est un devoir qu'il m'est doux de remplir. Et maintenant, comme ancien élève et comme Proviseur, il me reste un double vœu à exprimer: d'abord, que notre Lycée devienne un des plus importants comme il est un des plus anciens, et puisse prétendre dans quelque temps à une catégorie supérieure; en second lieu, que notre Association, si bien dirigée par l'éminent magistrat que vous venez d'applaudir, reçoive des adhésions nombreuses qui, en augmentant ses ressources, lui permettent d'étendre ses bienfaits.

Je bois, Messieurs, à l'élevation du Lycée de Cahors à la 2^e Catégorie; au développement de l'Association; à la santé de tous nos camarades.

Après ces deux discours, la série des toasts a commencé. M. Pouzet s'est fait l'interprète de l'assemblée en remerciant les deux orateurs qui venaient de se faire entendre;

M. le colonel Tarayre a bu à la santé des jeunes camarades qui sont encore sur les bancs et a exprimé le vœu qu'on développe dans nos Lycées l'instruction militaire et la gymnastique; M. le docteur Caviolle a témoigné à M. Lurguie, dans les termes ci-dessous, la reconnaissance des familles des anciens élèves dont notre cher président a raconté la vie; M. Pouget a félicité M. Lacassagne, qui nous avait traités plutôt ancien camarade qu'en maître-d'hôtel, de l'excellent dîner qu'il avait préparé, enfin M. Arnault, au nom de ses camarades, a remercié MM. les commissaires du banquet, des soins qu'ils avaient donnés à son organisation.

ALLOCUTION DE M. CAVIOLE.

Messieurs et chers Camarades,

Je suis sûr que la plupart de nos anciens camarades, que je ne vois point ici aujourd'hui, regretteront de n'avoir point figuré à cette charmante réunion, quand ils en liront le compte rendu. Ils s'empresseront, espérons-le, de venir grossir nos rangs.

Permettez-moi de leur porter un toast. Je suis heureux de me faire ici auprès de notre si sympathique Président, l'interprète ému et autorisé des sentiments de gratitude de la famille Cure, pour le souvenir touchant qu'il a bien voulu donner, l'an dernier, à la mémoire de notre cher et regretté camarade Henri Cure.

Messieurs, je bois aux absents. Les conversations se sont prolongées jusqu'à 10 heures et tout le monde s'est retiré en se disant au revoir, et en emportant l'impression que laisse dans les cœurs une fête de famille.

Cour d'assises du Lot

Audiences des 8 et 9 février

Affaire époux Caviolle. — Incendie volontaire. Le 31 août dernier le feu prenait vers 5 heures du matin, dans l'intérieur du magasin de nouveautés des époux Caviolle, établis à Frayssinet-le-Gourdonnais. L'incendie était de peu d'importance et on put facilement s'en rendre maître, les dégâts sont insignifiants. Mais un précédent sinistre de même espèce, les attestations de quelques voisins éveillaient les soupçons de la justice qui fit arrêter les époux Caviolle.

Ils comparaissent aujourd'hui devant le jury sous la grave inculpation d'incendiaires. Au courant des débats, de nombreux témoins viennent attester de la parfaite honorabilité des prévenus et le maire de Frayssinet, M. Lasserre, notaire, ne peut se résoudre, malgré les observations du président, à qualifier le sinistre du 31 août, autrement que par le mot *accident*.

Le jury a déclaré les époux Caviolle innocents du crime qui leur est imputé et la cour a prononcé l'acquiescement.

Ministère public: M. Moignard, substitut. Défenseur: M^e Bousquet.

DEUXIÈME PARTIE.

C'était par une après-midi de décembre, après un jour clair.

Les derniers rayons d'un soleil d'hiver, brillant à travers des rideaux de dentelles relevés sous d'épaisses draperies cramoisi, tombaient sur une jeune fille assise devant un piano à queue, dont elle frappait les touches avec des doigts énergiques et flexibles, en chantant d'une voix de contralto, riche et pleine, qui faisait vibrer les menus objets qui encombraient les meubles du spacieux et splendide salon d'hiver du Grand-Château.

Quoique cette pièce fût vaste et fort élevée de plafond, la voix puissante et bien moulée de la jeune fille le remplissait aisément.

Elle sollicitait des exercices et travaillait ainsi depuis une heure, lançant dans l'espace une pluie de notes hautes et argentines, dont elle tenait les plus élevées si longtemps et avec tant de fermeté qu'on était tenté de respirer par sympathie pour elle; puis elle descendait la gamme jusqu'aux tons les plus bas et les plus sourds, rivalisant de large avec les accords que frappaient ses doigts.

Le jeune fille était fort jeune... dix-sept ans tout au plus, grande, élancée, anguleuse, peut-être, pour le moment, mais promettant un avenir plus gracieux.

Quant à son costume: une robe d'alpaga noir, accusant de ci, de là, un usage excessif et qui n'était ni particulièrement propre, ni autrement bien faite.

A. FLEMING.

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(22)

JUANA

PREMIÈRE PARTIE

— Oh! vous avez vraiment une voix charmante! — s'écria Mlle Rice avec enthousiasme. Et après quelques mois de leçons... il suffit, c'est bien... attendons un peu. Nous allons voir si vous savez autre chose, je vais chercher des livres.

Cette autre chose se trouva réduite à rien du tout.

Elle savait lire assez couramment et écrire un peu: elle ne savait ni coudre, ni tricoter, ni faire du crochet.

Par le fait, elle ne savait rien.

— C'est un sol vierge, — fit avec vivacité Mlle Rice à sa protectrice, — beaucoup d'herbes et pas de culture. Nous arracherons les herbes et nous jetterons les semences de la science. Au revoir, chère madame.

Mlle Rice partit lentement; Juana la suivit plus lentement encore.

Elle venait de passer devant la loge gothique du concierge et avait déjà presque perdu de vue cette proprette petite construction, lorsque le propriétaire du Grand-Château se présenta soudain vant elle et, étendant sa main droite, il la saisit par le poignet.

C'était elle qu'il attendait.

— C'est vous qui êtes Juana Sleaford?

Elle retira brusquement sa main.

La rudesse était l'atmosphère dans laquelle elle passait sa vie et Juana avait toujours des façons brutales.

— Non... ce n'est pas moi.

— Qui donc êtes-vous alors?... ne mentez pas.

— Ne leur dites pas. Je suis la Juana des Sleaford.

— Qu'est-ce que cela veut dire? C'est la même chose?

— Non, ce n'est pas la même chose. Mon nom n'est pas Sleaford.

Le visage de Juana, en disant ces mots, était empreint de son expression habituelle d'impertinence maligne.

— Comment vous appelez-vous alors?

— Je n'en sais rien et je ne m'en inquiète guère. La Juana des Sleaford, c'est aussi bon qu'autre chose.

Elle se mit à siffler, puis elle s'interrompit pour éclater de rire.

— Vous le saurez pour sûr bientôt. Mais pourquoi me regardez-vous comme cela, mon bon monsieur?

M. Abbott regardait Juana comme jamais on ne l'avait regardée de sa vie, son visage était couvert d'une expression de consternation toute nouvelle.

— Ma petite fille, — lui dit-il, — je suis M. Abbott et j'ai besoin que vous répondiez à quelques questions que je vais vous faire. Qui êtes-vous, si vous n'êtes pas la fille de Sleaford?

Les congés des jours gras, dans les lycées et collèges, commenceront le samedi soir, 14 février, et se termineront le mercredi soir, 19 février, à 1 heure.

Rengagements des sous-officiers. — Le nombre des rengagements à recevoir en 1885, est fixé, conformément à la loi du 23 juillet 1881, au dixième de l'effectif normal des sous-officiers dans chaque corps de troupe.

Mais le nombre des sous-officiers rengagés et commissionnés pouvant, aux termes de la loi précitée, s'élever aux deux tiers dudit effectif, le ministre de la guerre autorise, comme précédemment, à dépasser la limite du dixième, sauf à lui en rendre compte.

Conformément à l'avis émis par le conseil d'Etat, les chefs armuriers seront désormais admis à contracter des rengagements leur donnant droit à tous les avantages conférés par la loi du 23 juillet 1881.

Des volontaires sont demandés dans le 17^e corps d'armée pour aller remplacer dans les corps d'Afrique les militaires en route pour le Tonkin.

Société des agriculteurs de France. — Sur la demande du ministre de l'agriculture, les compagnies de chemins de fer accordent une réduction de 50 0/0 sur le prix des places du tarif général aux membres de la Société des agriculteurs de France qui emprunteront leur réseau pour se rendre à Paris, à l'effet d'assister à la session qui aura lieu du 9 au 17 février. Pareille mesure est adoptée par l'administration des chemins de fer de l'Etat.

Vol au palais de justice d'Agen L'audace des malfaiteurs ne connaît plus de bornes.

L'autre jour, pendant que les avoués près la Cour d'appel étaient à l'audience de la première chambre, un individu s'est introduit dans la chambre où ils déposent leurs paquets. Il a ouvert tous les placards et a choisi le pardessus qui lui a paru convenir le mieux à sa taille.

GUIDE DU VIGNERON DU LOT

RECONSTITUTIONS DE SES VIGNES par M. le D^r Rey

LE VIGNERON

Bonjour, Monsieur le professeur. J'ai appris que vous aviez fait plusieurs conférences dans le but d'apprendre aux infortunés vignerons, comme moi, les moyens de reconstituer leurs vignobles déjà presque complètement détruits par le phylloxéra. Il paraît même que vous ne parlez pas seulement en théoricien, mais surtout en praticien, car vous auriez, dit-on, de nouvelles vignes aussi vigoureuses que par le passé, qui sont à l'abri de la maladie et qui produisent comme les anciennes. Malheureusement, je n'ai pu venir vous entendre. Aussi, je vous serais très obligé si vous vouliez me donner quelques renseignements et m'aider de vos conseils.

LE PROFESSEUR

Volontiers, mon brave. Je suis tout disposé à vous dire ce que je sais sur cette question vitale pour notre département. J'aime les gens comme vous, qui ne se laissent pas abattre par le malheur et qui cherchent, au contraire, à lutter contre lui au lieu de s'abandonner au découragement. — Vous êtes donc décidé à faire de nouvelles plantations.

LE VIGNERON

Oh! oui, monsieur, si c'est possible. Car, voyez-vous, depuis que je n'ai plus de vignes, nous ne pouvons plus vivre sur notre propriété ma femme et mes trois enfants. Nous nous échinons depuis le lever du soleil jusqu'au coucher pour tirer le meilleur parti possible de nos terres; nous avons fait sur nos vignes d'abord de l'esparcette, puis du blé; nous nous livrons à toute espèce de spéculations sur le bétail; nous vivons aussi économiquement qu'on peut le faire et, malgré cela, nous ne pouvons pas faire joindre les deux bouts. Chaque jour, je devore les quelques économies que j'avais faites pendant que la vigne donnait et, dans peu de temps, si cela continue, nous serons obligés, ma famille et moi, de quitter le pays pour aller chercher ailleurs des moyens d'existence. Ah! je remercie le

Bon-Dieu de m'avoir permis d'achever de payer les terres que j'avais achetées, car comme tant d'autres malheureux qui comptaient sur le travail et le produit de leurs vignes, je serais à cette heure ruiné et exproprié.

LE PROFESSEUR

Mais pourquoi avoir tant attendu à entreprendre ce que vous paraissez disposé à faire maintenant. Si vous n'aviez pas laissé mourir complètement vos vignes avant d'en replanter de nouvelle à l'abri de la maladie, vous ne seriez pas sans vin, comme aujourd'hui, vous n'auriez par dévoré vos économies; vous auriez, au contraire, continué à vous enrichir en profitant des hauts prix où se trouve cette incomparable boisson.

LE VIGNERON

Vous avez bien raison. Et si j'étais à recommencer, je me garderais bien de faire ainsi. Mais nous pensions tous au village que la maladie de la vigne n'était qu'une espèce de brume qui passerait d'elle-même, comme beaucoup d'autres que nous avons vues et nous attendions avec patience la fin du fléau. Aujourd'hui, je vois qu'il n'y a plus d'espoir et qu'on ne peut plus compter sur nos anciens plants. Nous avons essayé, à plusieurs reprises, les voisins et moi, de replanter nos meilleures variétés, mais au bout de 3 ou 4 ans, nous avons eu le chagrin de les voir mourir. Aussi, je suis décidé à faire ce que vous me direz. Si je pouvais récolter de nouveau autant qu'autrefois, quel bonheur! Et quel service vous m'auriez rendu! Je vendais tous les ans de 12 à 15 barriques de vin: c'était un sac de cent pistoles qui entrait chaque année dans mon tiroir. Aussi étions-nous à notre aise. Nous faisons de temps à autre quelques réparations à la maison; nous achetons tantôt un meuble, tantôt du linge et puis, en mettant quelques louis de côté, on pouvait arrondir peu à peu sa propriété. Ah! le bon temps.

LE PROFESSEUR

Eh bien! ce bon temps peut revenir: il reviendra. Il ne dépend que de vous. Vous pouvez avoir, de nouveau, des superbes vignes aussi vigoureuses et aussi productives que par le passé; vous pouvez faire le même bon vin d'autrefois. Par conséquent, il vous sera facile de recommencer vos économies, de remplir votre bourse de belles pièces d'or. Vous pourrez même acheter d'autres terres. L'aisance et la prospérité rentreront dans votre maison et vous ne parlerez plus de quitter le pays, car vous y serez plus heureux que partout ailleurs.

LE VIGNERON

Dieu vous entende, monsieur! Aussi, je suis prêt à suivre vos conseils.

(A suivre).

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 7 février.

Les droits sur les céréales.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur le projet portant modification du tarif général des Douanes et des céréales.

M. Raoul Duval. — Toutes les fois que l'Etat intervient en matière d'alimentation publique, il ne produit que la rarefaction et la cherté.

La Douane est un instrument de perception pour certains impôts; elle ne doit pas être transformée en un réseau dont les mailles se resserreraient suivant les besoins.

Les droits de douane auraient pour résultat de supprimer les bienfaits de la science moderne, autant vaudrait combler le canal de Suez, qui permet aux blés de l'Inde d'arriver à meilleur compte.

Les droits de trois francs et de cinq francs feraient descendre la France au 15^e degré des nations européennes.

Depuis un demi-siècle, la consommation du pain a augmenté de 40 0/0. C'est à la campagne surtout, que l'augmentation s'est produite. La consommation moyenne est de 700 grammes par personne et par jour.

Or, la production française est insuffisante; elle laisserait sans pain 9 ou 10 millions de nos compatriotes. Le prix du pain ne peut être indifférent au prix du blé, comme on a voulu le faire croire. Il suffit, pour s'en convaincre, de consulter le mercure.

Le moment est-il bon pour renchérir la vie de l'ouvrier et la production, quand les exportations diminuent chaque année.

On dit qu'il n'y aura pas de renchérissement. C'est là une thèse difficile à soutenir. En 1883, à Berlin, la taxe sur le seigle a fait augmenter le prix du seigle par un chiffre presque égal à celui de la surtaxe.

Les arrivages ne peuvent constituer un danger sérieux; les frais de transport qui grèvent les blés exotiques sont un obstacle puissant à ce que nous

en soyons inondés.

Les droits sur les blés étrangers ne sont pas votés, que des amendements relatifs à l'emploi qui sera fait de l'argent pleuvent de tous côtés, M. de Saint-Romme en a déposé un aux termes duquel on affecterait les 25 millions à la question du dégrèvement des impôts de la petite vitesse.

M. Franck Chauveau a déposé un autre amendement affectant la somme aux chemins vicinaux.

Un certain nombre de députés voudraient que cette somme servit à dégraver les propriétés non bâties.

Enfin le gouvernement voudrait la prendre pour aider à l'équilibre du budget. C'est probablement ce qui aura lieu.

Les bruits les plus alarmants sont répandus dans les campagnes pour décourager les agriculteurs. On dit que le marché européen ferme ses produits. Or, les exportations d'Europe ont eu plus de 2 milliards de produits.

C'est la liberté qui a réduit le maximum du prix du blé, tout en élevant le maximum; c'est-à-dire qu'elle assure la plus grande régularité dans les prix.

La protection douanière ne profiterait qu'à une infime minorité. Elle grèverait la majorité du pays.

Je demande donc à la Chambre de repousser ce projet.

La suite est renvoyée à lundi.

SÉNAT

Séance du 7 février.

SUITE DE LA DISCUSSION DE LA LOI SUR LES RÉCIDIVISTES

L'article 1^{er} de la commission est repoussé par 225 voix contre 15.

L'amendement de M. Issatier, sur l'article 1^{er}, est adopté par 182 voix contre 39.

Cet amendement porte que la rélegation consistera dans l'internement perpétuel sur le territoire des colonies ou des possessions françaises, des condamnés que la loi a pour objet d'éloigner de France. Les lieux de rélegation et toutes les mesures de police seront déterminés par un règlement d'administration publique.

Dernières Nouvelles

Cinq indigènes qui se trouvaient dans Khartoum au moment de la reddition de la ville, ont déclaré que les rebelles avaient pénétré dans la place grâce à la trahison de deux pachas, auxquels Gordon avait précédemment infligé une punition.

Deux de ces indigènes affirment que Gordon a été tué; les trois autres prétendent qu'il s'est réfugié dans la citadelle avec quelques troupes et qu'il est maître de toutes les munitions.

Il est certain, toutefois, que la plus grande partie de la ville est occupée par des rebelles.

Berlin, 7 février.

La chute de Khartoum est commentée par toute la presse, d'une façon peu favorable à l'Angleterre. On n'exprime de sympathies que pour Gordon.

Londres, 8 février.

Il paraît aujourd'hui certain que Gordon est mort valeureusement, en combattant à la tête de quelques troupes restées fidèles.

Le ministre de la marine a reçu les nouvelles suivantes de l'amiral Courbet datées du 3 février :

« Dans la nuit du 31 janvier au 1^{er} février, nos nouvelles positions ont été attaquées par 1,000 ou 2,000 Chinois.

« L'ennemi vigoureusement repoussé, a laissé plus de 200 cadavres sur le terrain, parmi lesquels ceux d'un officier européen et plusieurs mandarins. Nos pertes sont de un soldat tué et d'un blessé légèrement.

« D'après certains renseignements, la colonne de l'amiral Courbet continuait ses opérations dans la direction des mines de Ke-Long. On croit que l'Européen qui est dans les rangs chinois est de nationalité anglaise.

Egypte. — Le gouvernement anglais a décidé l'envoi immédiat de 8,000 hommes de renforts en Egypte. Les renforts iraient directement à Souakim.

Paris, 8 février.

Le Journal des Débats déclare que le projet de recrutement du général Lewal n'a satisfait personne et ne satisfera probablement pas plus la Chambre que la commission.

Le bruit de la retraite du général Lewal a couru à la Chambre.

Le général Lewal a l'intention de réduire le nombre des fonctionnaires de l'intendance et des officiers d'administration.

BOURSE. — Cours au 10 février.

3 0/0	80 75
3 0/0 amortissable (ancien)	82 90
3 0/0 id. 1884	00 00
4 1/2 0/0 ancien	107 40
4 1/2 0/0 1883	109 40

Dernier cours du 9 février.

Actions Orléans	1,362 50
Actions Lyon	1,268 75
Obligations Orléans 3 0/0	385 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	308 50
Obligations Lombardes (jouissance)	315 50
Obligations Saragose (jouissance janvier 1884)	340 00

BULLETTIN FINANCIER

Paris, le 9 février 1885.

Aujourd'hui Bourse de lundi, pas de nouvelles saillantes. La Bourse faible au début s'est relevée en clôture.

Les rentes conservent les cours de samedi : Le 3 0/0 fait 80.87 à 80.65, le 4 1/2 ne bouge pas de 109.30, le Foncier fait 1322.50 et 1323.75, le Crédit Lyonnais 345, l'Alten 97.10 à 97.20, l'Extérieure, baisse de 0.05 à 61.35, quant au Hongrois il reste stationnaire à 84 fr.

Le trait saillant de la journée est la hausse du Suez qui monte à 1885 gagnant 80 fr. La recette pour les deux jours est de 360,000 fr. L'Unifié résiste également bien à 339 fr.

D'ailleurs nous ne pouvons que constater à nouveau les fortes tendances de hausse sur l'ensemble du marché qui se manifestent chaque jour davantage.

A ce sujet, denombreux clients nous demandent constamment de leur indiquer de temps à autre, au jour le jour, les opérations d'achat ou de vente qui nous paraissent exceptionnellement avantageuses. C'est pour répondre à ce désir que nous enregistrons aujourd'hui les deux opérations suivantes :

PREMIERE OPERATION

à engager au 15 février

Acheter à terme, 5,000 fr. 5 0/0 Italien à 97.25 environ.

Les fonds Italiens viennent de recevoir une rude secousse. La prise de Kargoum a arrêté leur essor, et il va falloir attendre davantage pour atteindre le pair. Il est un fait à remarquer, c'est que le cours de 97, n'a pas été entamé. Ils ont donc fait preuve d'une certaine fermeté au moment de cette faiblesse générale. Le marché l'italien est entre des mains puissantes qui veulent le pousser jusqu'au pair et au-delà, ils y arriveront certainement d'autant plus qu'ils y sont aidés par les projets du gouvernement lui-même. Il faut savoir profiter de bas cours qui se produisent actuellement pour prendre position d'acheteur.

Couverture demandée pour cette opération 600 en espèces ou en titres.

DEUXIEME OPERATION

à engager au 15 février.

Vendu 100 Chemins Portugais à 830 environ. Depuis quelque temps les Portugais ont monté dans de grandes proportions, et cependant rien dans la situation de ce Chemin, ne justifie des cours aussi élevés. Acheeteurs et vendeurs se battent en vue de la prochaine assemblée. Si c'est l'ancien Conseil qui triomphe, il y aura de la hausse, mais elle ne saurait être forte, les cours actuels représentant bien au-delà la valeur intrinsèque du titre, si la victoire reste au Conseil du 13 septembre, c'est une dégringolade.

Donc d'un côté, petite hausse, et de l'autre, grande baisse. Le moment est bien venu pour prendre position; car d'ici à quelques jours, les mouvements seront à peu près arrêtés sur ce titre à cause de la date de dépôt pour la prochaine assemblée.

Couverture à nous adresser 1,200 francs en espèces ou en titre.

On peut toujours opérer sur des quantités autres que celles que nous indiquons, il suffit pour cela de nous envoyer une couverture en proposition.

BANQUE GÉNÉRALE.

Un véritable ami. — Chadoir, commune de Chomelia, (Haute-Loire), le 29 juillet 1884.

Monsieur Fanyau. Je ne puis m'empêcher de vous témoigner toute ma reconnaissance pour le grand bien qu'ont produit votre Tisane Américaine et vos Pilules des Shakers. Depuis quatre ans j'étais abandonné des médecins; je souffrais des voies digestives et urinaires, et continuellement je ressentais au côté gauche une douleur qui m'empêchait de prendre aucun repos. Avec cela pas d'appétit et des vomissements après chaque repas, quelque léger qu'il fût. Quelques flacons de votre Tisane ont fait disparaître toutes mes souffrances; aujourd'hui je suis complètement guéri. C'est un de mes voisins et amis qui m'a conseillé de prendre votre remède et, grâce à lui, je suis guéri. Votre Tisane Américaine des Shakers aura un grand renom dans ce pays par l'effet qu'elle a eu sur moi, car personne ne pouvait croire à ma guérison. Croyez à ma reconnaissance et recevez, etc. Malé-gue fils. Prix 4 fr. 50 la bouteille. Brochure gratis dans toutes les bonnes pharmacies, ou au dépôt, pharmacie Bourguignon, à Cahors. Dépôt principal, Fanyau, pharmacien, Lille.

Je désirerais, dit le D^r MARC, dans son conseil du foyer du PETIT JOURNAL, voir le Fer Bra-vais entrer dans notre alimentation quotidienne: quelques gouttes de cette savante préparation dans les aliments auraient pour résultat d'améliorer la santé en protégeant l'homme, la femme, l'enfant et le vieillard contre les influences morbides du monde extérieur.

AVIS IMPORTANT POUR LA SANTÉ

50 Médecins des Hôpitaux de Paris ont constaté que le Sirop et la Pâte de Nafé de Delangre-nier, étaient les pectoraux les plus efficaces contre les rhumes, gripes, bronchites, irritations de poitrine et de gorge; sans sels d'opium, tels que morphine ou codéine, on les donnera sans crainte aux enfants atteints de toux ou coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.

A LOUER

L'ancienne auberge Carayon, située à Cahors, faubourg St-Georges.

VASTES ÉCURIES ET REMISES.

S'adresser à M. Pouzergues, propriétaire, au faubourg Cabessut, ou à M. Farges, négociant, avenue de la gare, à Cahors.

MAISON DES 100,000 PALETOTS

Rue de la Liberté, N° 41, CAHORS

ROLDES & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

NOTA. — Cette Maison, quoique faisant le même genre d'affaires, n'a rien de commun avec la Maison portant le même nom et précédemment établie sur le boulevard Gambetta.

ÉLEGANCE — PLUS DE DOS ROUNDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveauté pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

Jacques FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.



HAFFNER PIERRE

1^{re} Médailles d'Or aux Expositions Universelles de 1878 et Amsterdam 1883

12 & 14, Passage Jouffroy — PARIS

COFFRES-FORTS tout en FER ENVOI FRANCO DE DESSINS & PRIX-COURANTS

BAYLES, Opticien

3, rue de la Liberté, CAHORS

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou par des verres mal appropriés à leurs yeux qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de :

Lunettes, Pince-Nez, Conserve en verre cristallin, bleus, verts et fumés, des meilleures fabriques de Paris, Verres de rechange pour myopes, pour presbytes, Longues-Vues, Lorgnettes, Jumelles de spectacle et marine, Lorgnons, Face à main, Boussoles, Loupes Pièces à lire, Microscopes, Compte-fils, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse liqueurs.

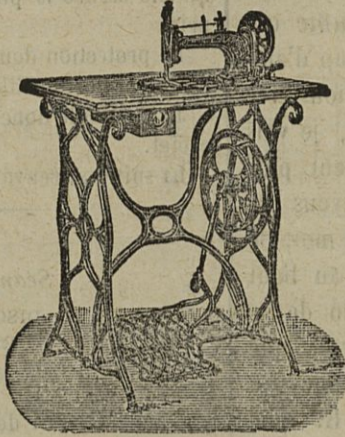
Alambics pour l'essai des vins, Lampes à esprit, Boîtes de Mathématiques, Globes terrestres, Pochettes, Pantomètres, Graphomètres, Équerres, Mètres, Doubles-décimètres, Décamètres rubans acier, Niveau d'eau et à bulle d'air, Pieds, Mires, Jalons, Chaînes d'arpenteur, Fiches, Filets à plomb, Echelle de proportion, Méridien, Téléphones, Monocles, Stéréoscopes.

Lanternes magiques, Timbres, Cachets secs et à tampon, Porte-Monnaie, Cannes, Revolvers, Epreuves de stéréoscopes, Groupes et Paysages. — Réparation d'instruments de précision, Achat de vieilles matières d'Or et d'Argent, Bijouterie religieuse, Orfèvrerie et Couverts Christofle, Réargenture.

SONNERIES ÉLECTRIQUES.

MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS (Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4^{me}

C. DESPRATS, Successeur

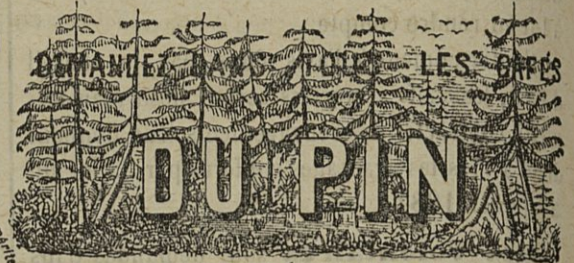
LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

91 RÉCOMPENSES 1^{er} PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR



PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR MEMBRE DU JURY BORDEAUX EXP^{te} INT^l 1882 HORS CONCOURS

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOÏTE

Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter, Il est difficile de créer

L'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

LES RAMOS

Marchand tailleur

rue Fénelon, 9, vient de transférer son Magasin même rue, numéro 12, en face la Halle.

Il tient à la disposition de sa nombreuse clientèle ainsi que de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur présence, un grand choix de draperies nouveautés et draps de cérémonies pour pantalons, gilets et costumes complets, en tout genre.

Le sieur RAMOS, prévient le public que son Magasin, établi au premier, lui évitant des frais considérables, il peut livrer les costumes à 50 0/0 de rabais. Etoffes, coupe et façons garanties. Sur demande, les échantillons sont portés en ville et à la campagne.

ÉPICERIE FINE

COMESTIBLES, VINS FINS, LIQUEURS, EAU-DE-VIE, SIROP, CONSERVES ALIMENTAIRES.

Assortiment complet des liqueurs des R. P. Célestins de Vichy.

Ces liqueurs sont faites avec le plus grand soin et ont pour base les sels alcalins des Eaux minérales de Vichy.

Eaux minérales de St-Galmier, Vals, Vichy et autres.

A. COUDERC

Boulevard Gambetta, 67, CAHORS

LA MAISON

ALBERT POUX, de Limoges, demande des Représentants à la commission pour la vente des liqueurs et spiritueux dans le département.

Le propriétaire-gérant, A. Layton.

DICTIONNAIRE

DES COMMUNES DU LOT de M. L. COMBARIEU archiviste départemental. Statistique, géographique, historique, archéologique, géologique etc. avec carte du département.

5 fr. chez les Libraires ou au Bureau du Journal du Lot, 5 f. 50 par la Poste.

CARTE

DU LOT, la plus complète qui existe, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction : — 75 cent. chez les Libraires et au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. par la Poste.

NOTES

pour servir à l'histoire DES ETATS PROVINCIAUX DU QUERCY par M.-J. BAUDEL, Censeur au Lycée de Marseille. — 1 fr. au bureau du Journal du Lot, 1 fr. 20 par la poste.

TABLEAU

OFFICIEL DES DISTANCES de chaque Commune au chef-lieu du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'art. 93 du régl. du 18 juin 1814. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. — 1 f. 10 par la poste.

LE QUERCY

AUX ETATS GÉNÉRAUX DE 1789. — Assemblées des sénéschaussées, procès-verbal des séances — Liste complète des députés, par M. L. COMBARIEU, archiviste départemental. 15 exemplaires à vendre : 7 fr. au Bureau du Journal du Lot, 7 fr. 50 par la poste.

GOURDON

ET SES SEIGNEURS du X^e siècle au XIV^e siècle par MM. L. COMBARIEU et F. CANGARDEL. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot, 1 f. 25 par la poste.

CHEMISES

sur mesure

pour

HOMMES

AU GRAND MAGASIN VERT

MAISON DE CONFIANCE

N.-B. LAUR

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHÂLES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

COSTUMES

sur mesure

pour

HOMMES

Vu l'extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Articles ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.